

Compte rendu de la réunion du 03 avril 2017

Présents : tous les conseillers

Date de convocation : 27 mars 2017

Secrétaire de séance : BOYER Evelyne

Le compte rendu de la réunion du 08 mars a été adopté à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des 3 taxes d'imposition et rappelle que ces taux n'ont pas bougé depuis plusieurs années : taxe d'habitation = 9,78% - taxe foncière bâtie = 23,25% - taxe foncière non bâtie = 104,82%. La commune percevra donc 206 755 €.

Vote des subventions aux associations

Les montants accordés sont revus à la baisse pour certaines associations.
Vote : 12 pour et 3 abstentions.

Vote du budget primitif 2017

• Vote du budget lotissement

- section de fonctionnement : 110 482,68 €
- section d'investissement : 108 661,70 €

Le budget est voté : pour 14 – 1 abstention

• Vote du budget principal

- section de fonctionnement : 673 194 €
- section d'investissement : 213 500 €

Mis au vote, le budget est adopté par 14 pour et un vote contre pour les travaux d'investissement.

Achat d'un tracteur- tondeuse :

Le maire détaille les propositions reçues. Le choix s'est orienté sur la base de trois critères : la performance, le prix, le SAV. Matériel retenu de marque Iseki.

Questions diverses

*MSAP : dossier avance. JJ Sans et M. Souzy ont rendez-vous à la S/Préfecture d'Ussel jeudi 06 avril.

Aboiements des chiens : il convient de prévenir la gendarmerie qui interviendra auprès des propriétaires.